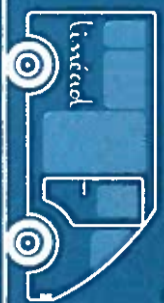
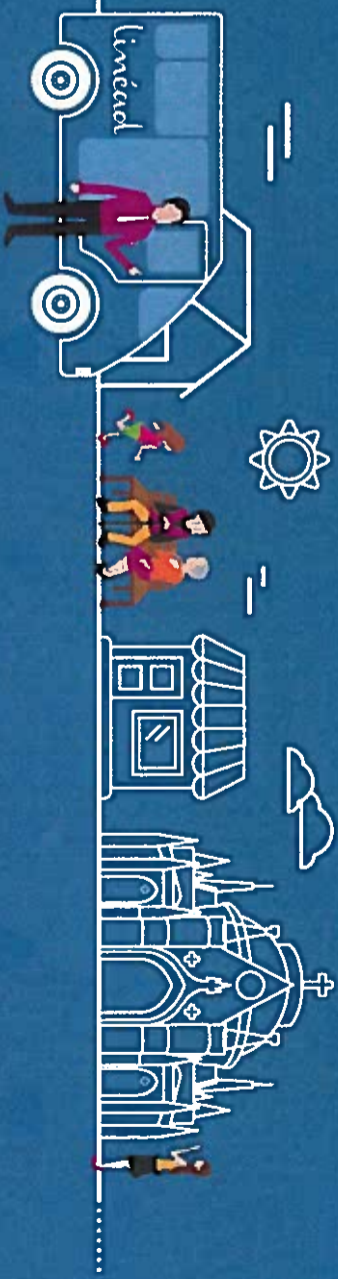


➤ À partir du 1^{er} janvier 2018

LE GUIDE TRANSPORT À LA DEMANDE



TRANSPORT À LA DEMANDE

➤ N° Cristal 0970 820 621

Lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

AGENCE LINEAD

Gare Routière, Place de la Gare, 28100 Dreux

Accès par les lignes 1, 2, 3, 4, 5 - Arrêt : Gares

Lundi de 7h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00.

En juillet et août, lundi au vendredi de 13h30 à 19h00.

☎ 02 37 42 10 10

🌐 www.linead.fr

www.linead.fr
© Transp'Agglo - 01-2018



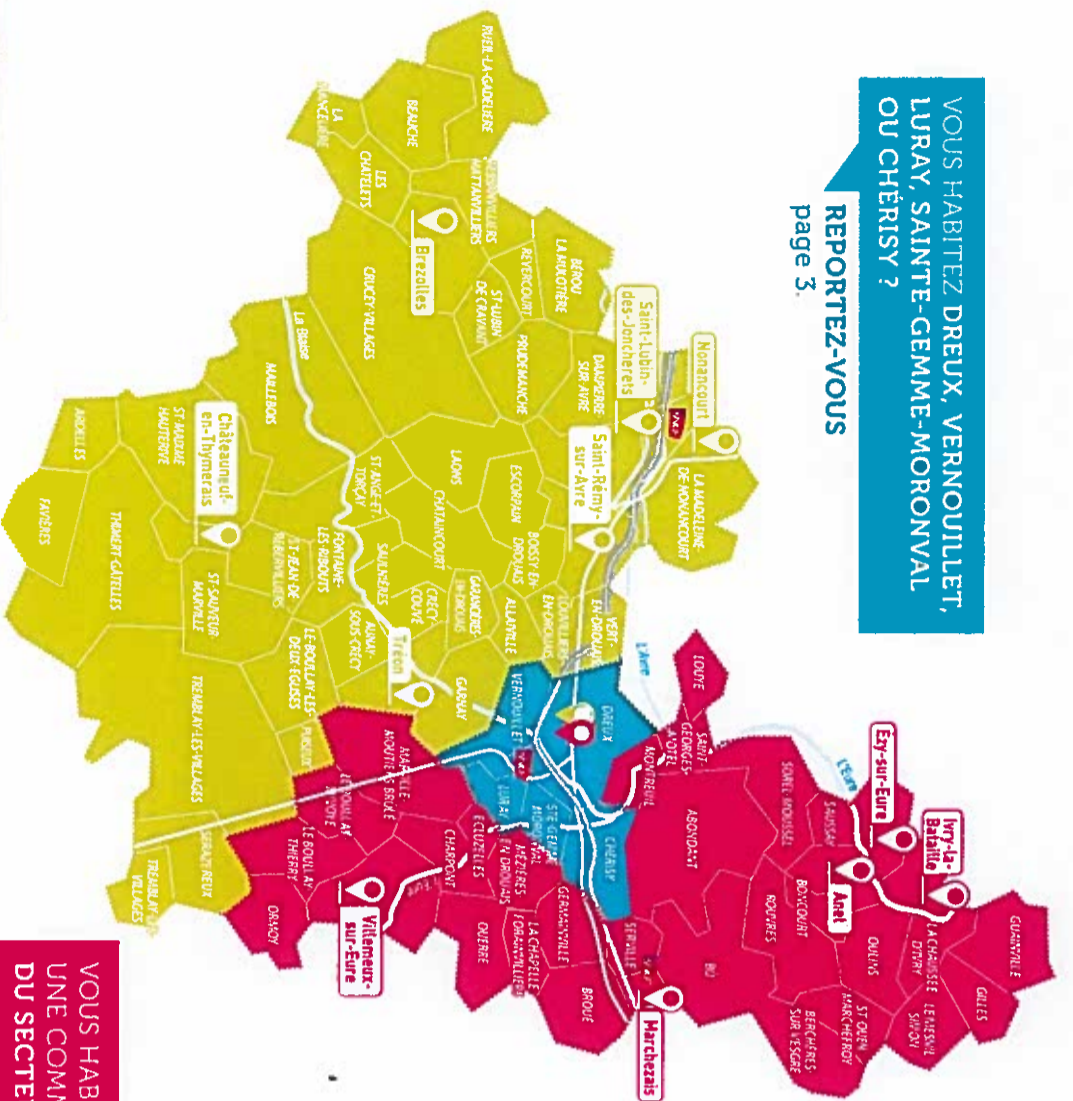
linead
L'Agglo vous transporte !



linead
L'Agglo vous transporte !

VOUS HABITEZ DREUX, VERNOUILLET, LURAY, SAINTE-GEMME-MORONVAL OU CHÉRISY ?

REPORTEZ-VOUS
page 3.



VOUS HABITEZ
UNE COMMUNE
DU SECTEUR VERT ?

DÉCOUVREZ LES TRAJETS POSSIBLES
pages 4.

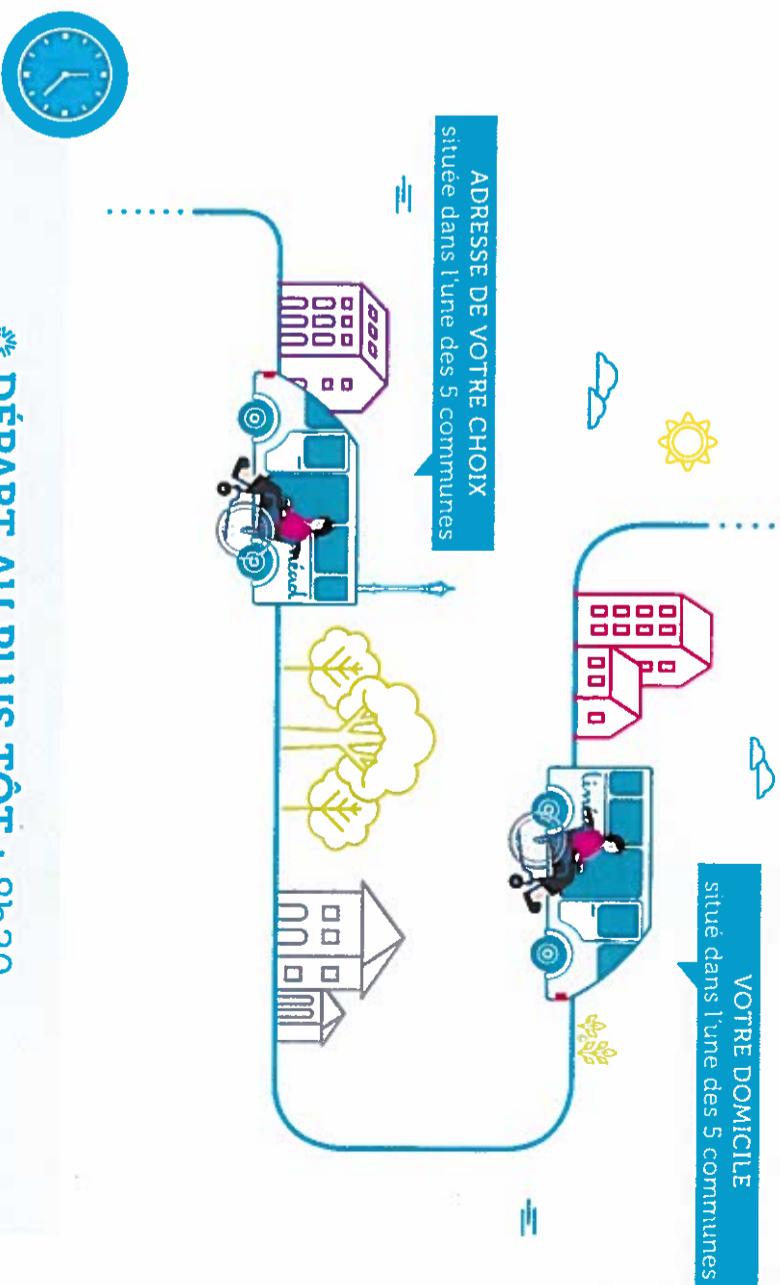
VOUS HABITEZ
UNE COMMUNE
DU SECTEUR ROUGE ?

**DÉCOUVREZ
LES TRAJETS
POSSIBLES**
pages 5.

J'HABITE L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES

**DREUX, VERNOUILLET, LURAY,
SAINTE-GEMME-MORONVAL OU CHÉRISY**

Sur ces 5 communes, le service est réservé aux Personnes à Mobilité Réduite.
Le TAD me transporte depuis mon domicile à l'adresse et à l'heure de mon choix,
du lundi au samedi, sauf jours fériés.



VOTRE DOMICILE
situé dans l'une des 5 communes

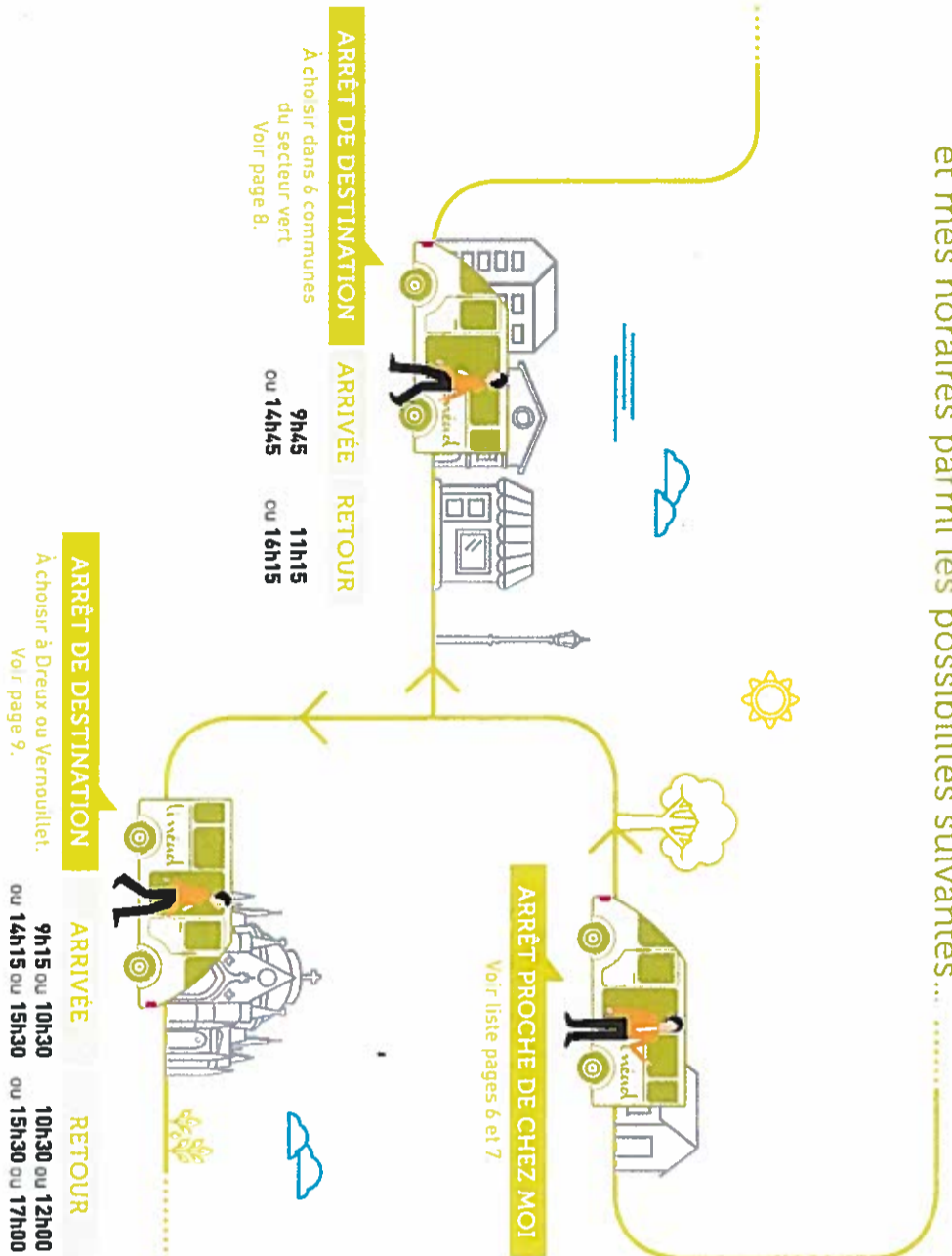
ADRESSE DE VOTRE CHOIX
située dans l'une des 5 communes

DÉPART AU PLUS TÔT : 8h20

RETOUR AU PLUS TARD : 17h40

J'HABITE DANS LE SECTEUR VERT

JE CHOISIS MA DESTINATION
et mes horaires parmi les possibilités suivantes ...

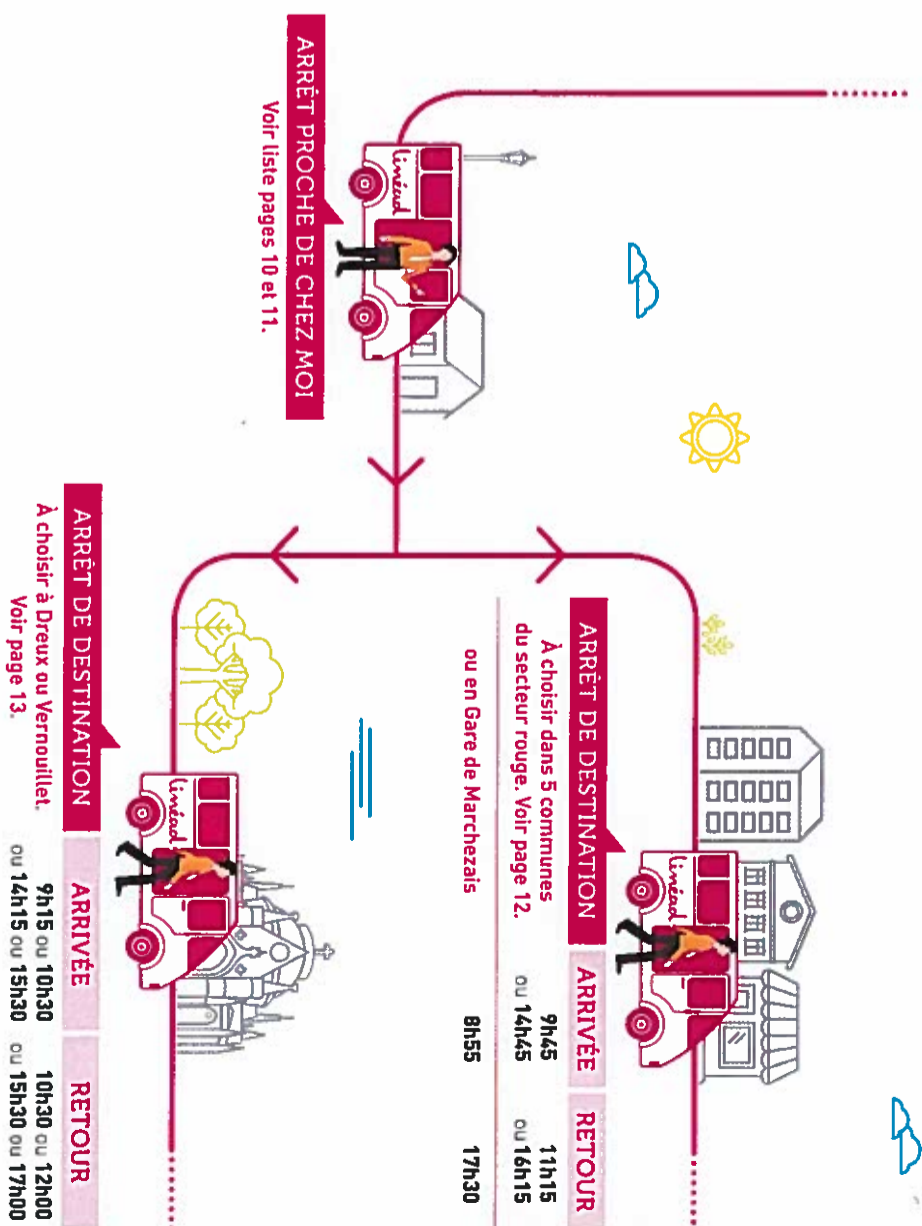


Horaires valables en lundi ou samedi, sauf jours fériés.
Pour les Personnes à Mobilité Réduite, les trajets se déroulent de l'adresse de domicile
vers une adresse à choix sur l'une des 6 communes de destination.

• P 4 •

J'HABITE DANS LE SECTEUR ROUGE

JE CHOISIS MA DESTINATION
et mes horaires parmi les possibilités suivantes ...



Horaires valables du lundi au samedi, sauf jours fériés.
Pour les Personnes à Mobilité Réduite, les trajets se déroulent de l'adresse du domicile
vers une adresse au choix sur l'une des 7 communes de destination.

• P 5 •

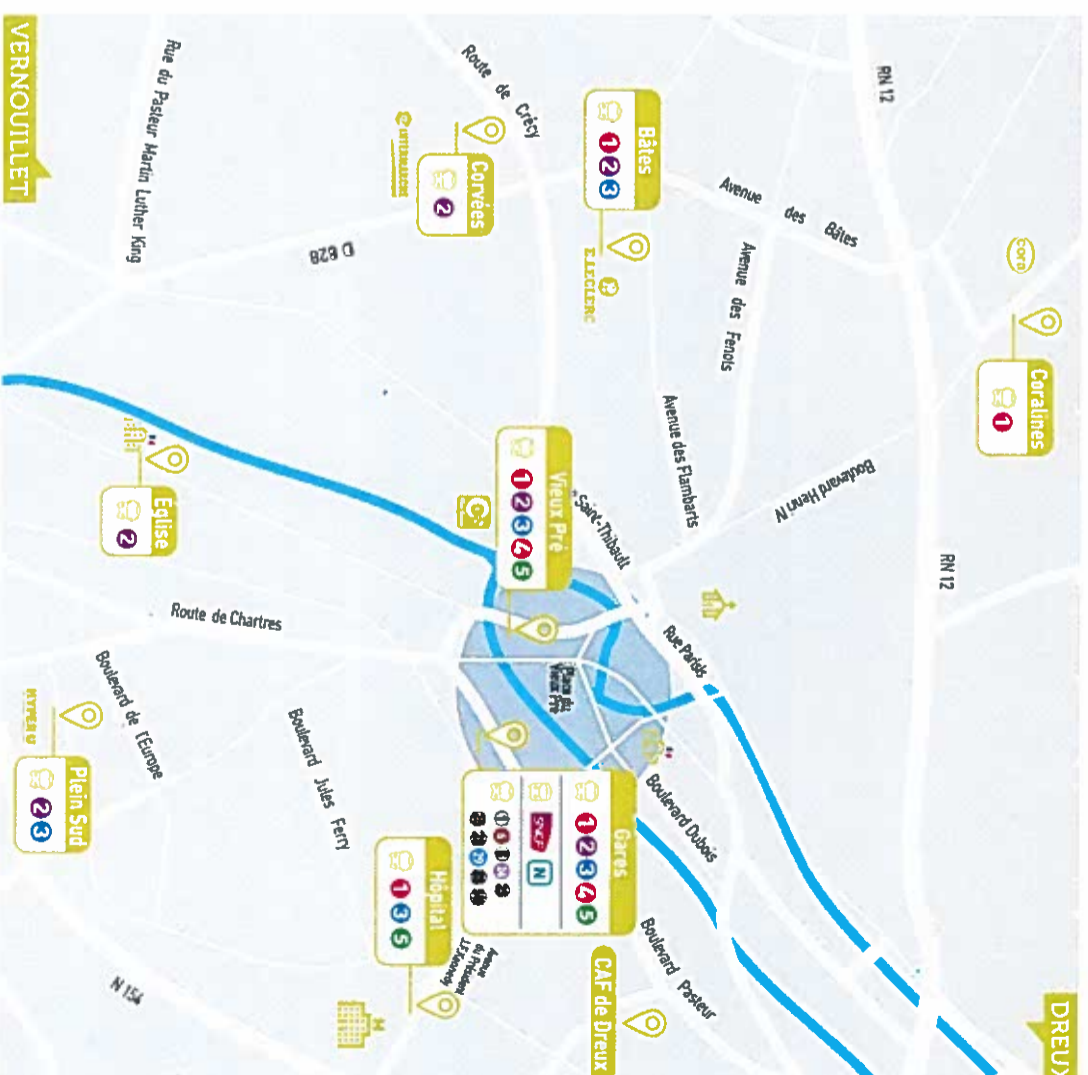
JE REPÈRE MON ARRÊT DE DESTINATION

Dans l'une des 6 communes de mon secteur



JE REPÈRE MON ARRÊT DE DESTINATION

Parmi les 9 arrêts situés à Dreux et Vernouillet



J'HABITE DANS LE SECTEUR ROUGE

JE CHOISIS L'ARRÊT TAD
le plus proche de chez moi

ABONDANT

- ☞ Brissard : face au 21, rue de Dreux
- ☞ Château : 1, rue du Peintre du Jour
- ☞ Mairie : arrêt de car situé au 9, Grande rue
- ☞ La Croix de Vignes : face au 12, rue de la Croix des Vignes
- ☞ Les Loges : 13, rue de la Halenrie

ANET

- ☞ Château : 3, place du Château
- ☞ Le Pârou : face au 4, Route d'Oulins
- ☞ Lotissement Longues Hautes : arrêt de car situé au 668, route d'Oulins
- ☞ Mairie : face à la Mairie, 22, rue Diane de Poitiers

BERCHÈRES-SUR-VESSRE

- ☞ La Ville l'Évêque : face au 2, rue des Millerus
- ☞ Église : arrêt de car situé place de l'Église

BONCOURT

- ☞ Boncourt : face au 2, route d'Anet

BOULLAY-MIVOYE

- ☞ Mairie : arrêt de car situé devant la Mairie
- ☞ Fonville : face au 10, rue des Marronniers

BOULLAY-THIERRY

- ☞ Mairie : devant la Mairie 2, rue du Vieux Puits
- ☞ Minières : 3, rue des Fontaines

BROUÉ

- ☞ Marolles : 5, rue de la Gare
- ☞ Broué : abri-voyageur situé au 9, rue St-Martin

BÛ

- ☞ Poste : arrêt de car situé au 13, place des Halles, près de la Poste
- ☞ Saint-Antoine : arrêt de car situé au 2, rue de la Procession
- ☞ Les Vignes : arrêt de car au croisement de la rue des Vignes et de la rue de la Tour
- ☞ Bois Verdrie : abri-voyageur situé au 5, rue du Bois Verdrie
- ☞ Les Noblets : abri-voyageur situé à proximité du 24, route de Berchères
- ☞ Les Duvaux : au croisement de la route de Berchères et de la rue des Toulains
- ☞ Les Druyers : face au 12, rue des Druyers
- ☞ Monument : 4, rue de la République

CHARPONT

- ☞ RD-929 : face au 40, rue du Général de Gaulle
- ☞ Église : face au 10, route des étangs
- ☞ Rue de la Mahonnerie : au croisement du chemin des Sablons et du chemin de la Mahonnerie
- ☞ Cimetière : face au 11, route des Sablières

ECLUZELLES

- ☞ Jean Moulin : 19, rue Jean Moulin

ÉZY-SUR-EURE

- ☞ D-143 : arrêt de car situé face au 52, rue André Tremblay
- ☞ Salle des fêtes : arrêt de car situé face au 8, boulevard Gambetta
- ☞ Centre : face au 7, rue Maurice Eiel

GERMAINVILLE

- ☞ Germainville : abri-voyageur situé face au 15, Grande Rue

GILLES

- ☞ Église : arrêt de car situé Grande Rue, près de l'Église

GUAINVILLE

- ☞ Furnegon : face au 10, rue de la Gare
- ☞ Centre : abri-voyageur à côté de la Mairie
- ☞ Les Bertaux : face au 10, les Bertaux

IVRY-LA-BATAILLE

- ☞ Église : arrêt de car situé au 1, rue de la Sence

LA-CHAPELLE-FORAINVILLIERS

- ☞ Chapelle-Forainvillers : arrêt de car situé rue de Broué, à côté de l'Église

LA-CHAUSSÉE-D'IVRY

- ☞ Gâlines Rouges : abri-voyageur situé rue d'Anet, à proximité du rond point
- ☞ Centre : face au 68, rue d'Anet
- ☞ École : face au 538, rue de Pacy

LE-MESNIL-SIMON

- ☞ Place de l'Abreuvoir : place de l'Abreuvoir
- ☞ Le Haut Arbre : 103, rue du Marronnier

LOUYE

- ☞ Centre : croisement de la Route de Dreux et de la rue du Château

MARCHEZAIS

- ☞ Gare Marchezais-Broué : à côté du parking de la gare, place de la Madelaine

MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ

- ☞ Vigny : arrêt de car situé au 5, rue des Lilas
- ☞ Jardins d'Imbermais :
- ☞ Imbermais : abri-voyageur au croisement de la rue Brequeville et de la rue des Grès
- ☞ Marville-Moutiers-Brûlé :
- ☞ arrêt de car face au 10, route Nationale
- ☞ La Voyette : face au 11, route de Blainville
- ☞ Blainville : abri-voyageur situé face au 3, rue de Dreux, à côté du château d'eau

MÉZIÈRES-EN-DROUVAIS

- ☞ Mairie : face au 6, rue de la Mairie
- ☞ Marsauxeux : face au 5, rue de Mézières

MONTREUIL

- ☞ Cocherelle : face au 10, rue de St-Georges
- ☞ Fermaincourt : face au 11, rue d'Anet
- ☞ Cussay : arrêt de car situé sur la D16, à hauteur de Cussay

MOUETTES

- ☞ Mairie : arrêt de car situé au 2, route de la Houssaye

ORMOY

- ☞ Ormoy : 1, rue de l'Église

OUERRE

- ☞ Méranje : 9, rue Grande Rue
- ☞ Prémont : face au 29, rue du Château
- ☞ Ouerre : face au 4, rue Grande Rue, derrière l'Église
- ☞ Pré : au croisement de la rue de Loissette et de la Mare Martine
- ☞ Fontaine : face au 3, rue de Saint-Rémy
- ☞ Côte de Ouerre : au croisement de la rue Saint-Vincent avec la rue de Prémont

OULINS

- ☞ Le Gierffien : face au 16, rue du Gierffien
- ☞ La Cordelle : face au 28, route de la Cordelle
- ☞ Mairie : 22, route de Mantès
- ☞ Gâlines d'Oulins : arrêt de car au 6, poteau des Gâlines

ROUVRES

- ☞ Mairie : arrêt de car situé Grande Rue à côté de l'Église
- ☞ Basses Listières : abri-voyageur situé face au 2, route de la Sellerie
- ☞ Les Nonnains : place des Nonnains
- ☞ La Ronce : aux Quatorze Arpents
- ☞ Hauts-Listières : face au 7, rue de la Mare
- ☞ Le Pommier des Bois : à l'entrée du Pommier de Bois sur la route de Bû
- ☞ Les Mordants : arrêt de car situé face au 3, les Mordants

SAINT-OUEN-MARCHEFROY

- ☞ Église : face au 25, rue du Lavoir
- ☞ Marchefroy : 2, rue du Paradis
- ☞ Fontaine Richard : au croisement de la rue des Tuilleries et de la D115

SAINT-GEORGES-MOTEL

- ☞ Pont : arrêt de car situé face au 1, route de Dreux
- ☞ Route de Marclilly : arrêt de car situé au 9, route de Marclilly

SAUSSAY

- ☞ Les Marronniers : face au 37, rue de Sorel
- ☞ Les Haas : face au 40, rue du Centre
- ☞ Rue d'Anet : 48, rue d'Anet
- ☞ Rue des Tillouls : face au 14, rue de Sorel

SERVILLE

- ☞ Serville : 2, Grande Rue

SOREL-MOUSSEL

- ☞ Pont de Fer : arrêt de car situé rue du Pont de Fer, près du croisement avec la route de Bû
- ☞ Le Ranch : face au 6, rue de Mousset
- ☞ École : arrêt de car situé devant l'école, rue Jean Moreau
- ☞ Haut de Sorel : arrêt de car situé face au 5, route de la Croix de Sorel
- ☞ Mousset : arrêt de car situé au 57, route d'Anet
- ☞ La Ferme Ficelle : face au 11, route de Dreux
- ☞ Les Christophes : au 6-8, route de Bû

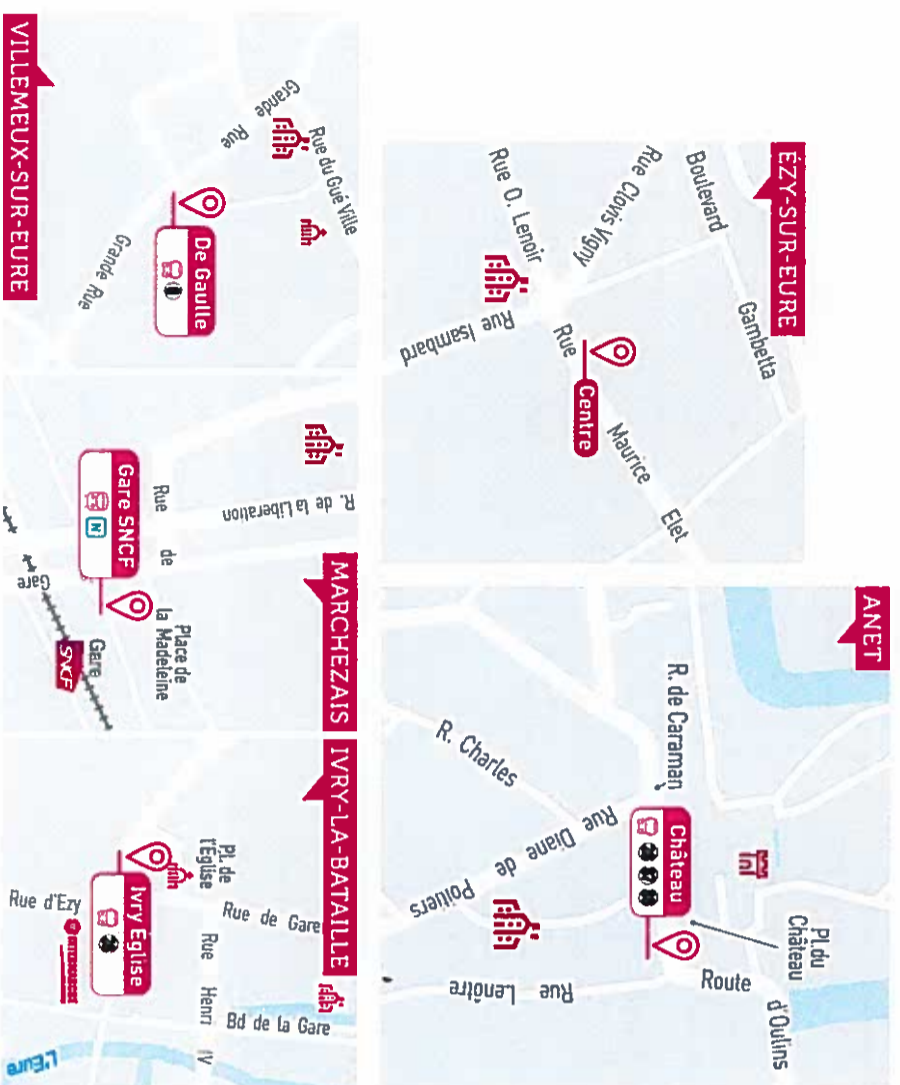
VILLEMEX-SUR-EURE

- ☞ Chartes de Gaulle : arrêt de car situé face au 55, Grande Rue
- ☞ Bibliothèque : 6, rue du Chemin Latéral
- ☞ Les Lys : 111, Grande Rue
- ☞ Le Mesnil-Ponceau : au croisement de la rue d'Anet et de la rue des Passerelles
- ☞ Mauzaize : 31, rue des Marnières
- ☞ Cherville : rue de la Vallée d'Orange



JE REPÈRE MON ARRÊT DE DESTINATION

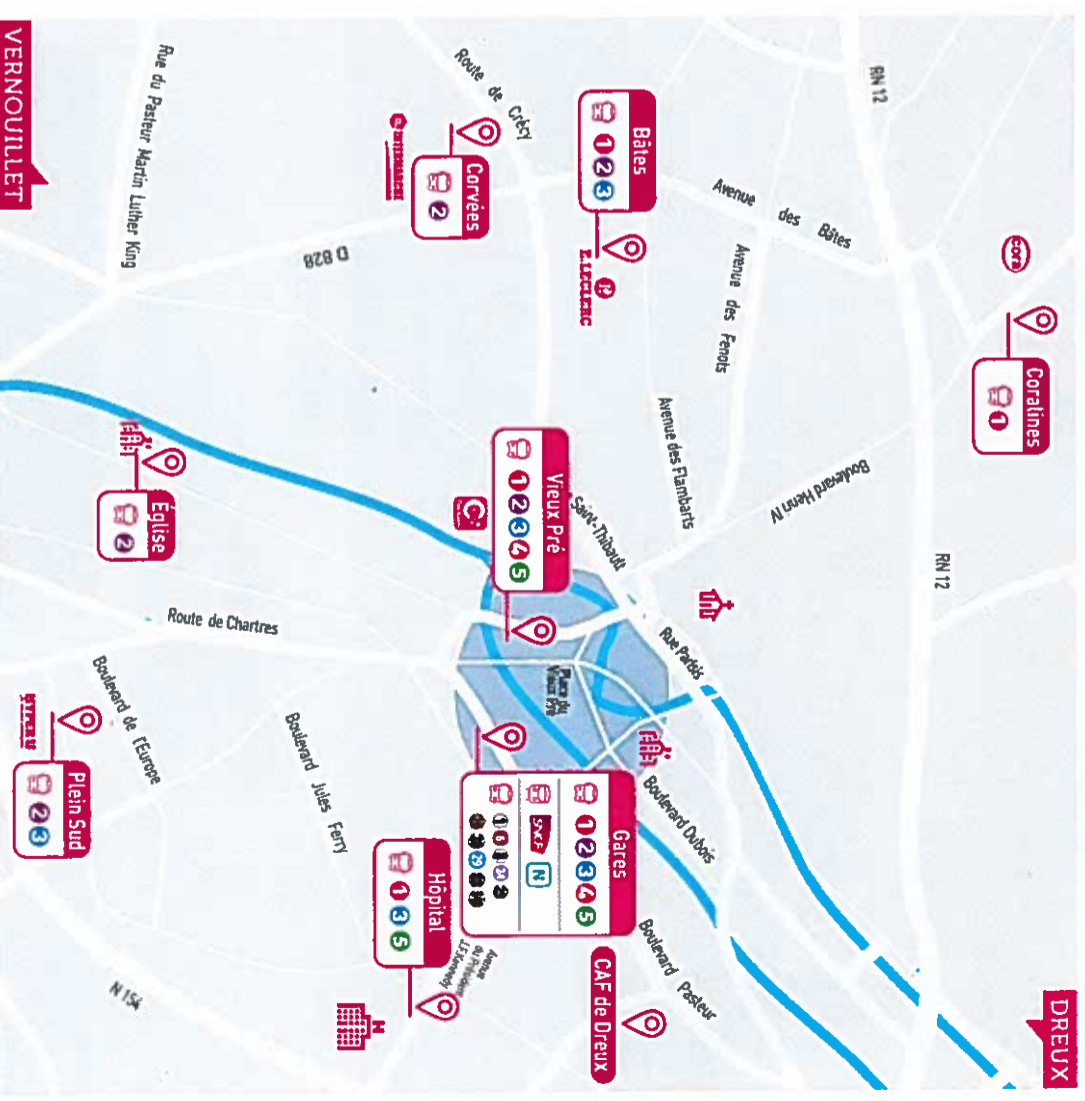
Dans l'une des 5 communes de mon secteur



• P.12 •

JE REPÈRE MON ARRÊT DE DESTINATION

Parmi les 9 arrêts situés à Dreux et Vernouillet

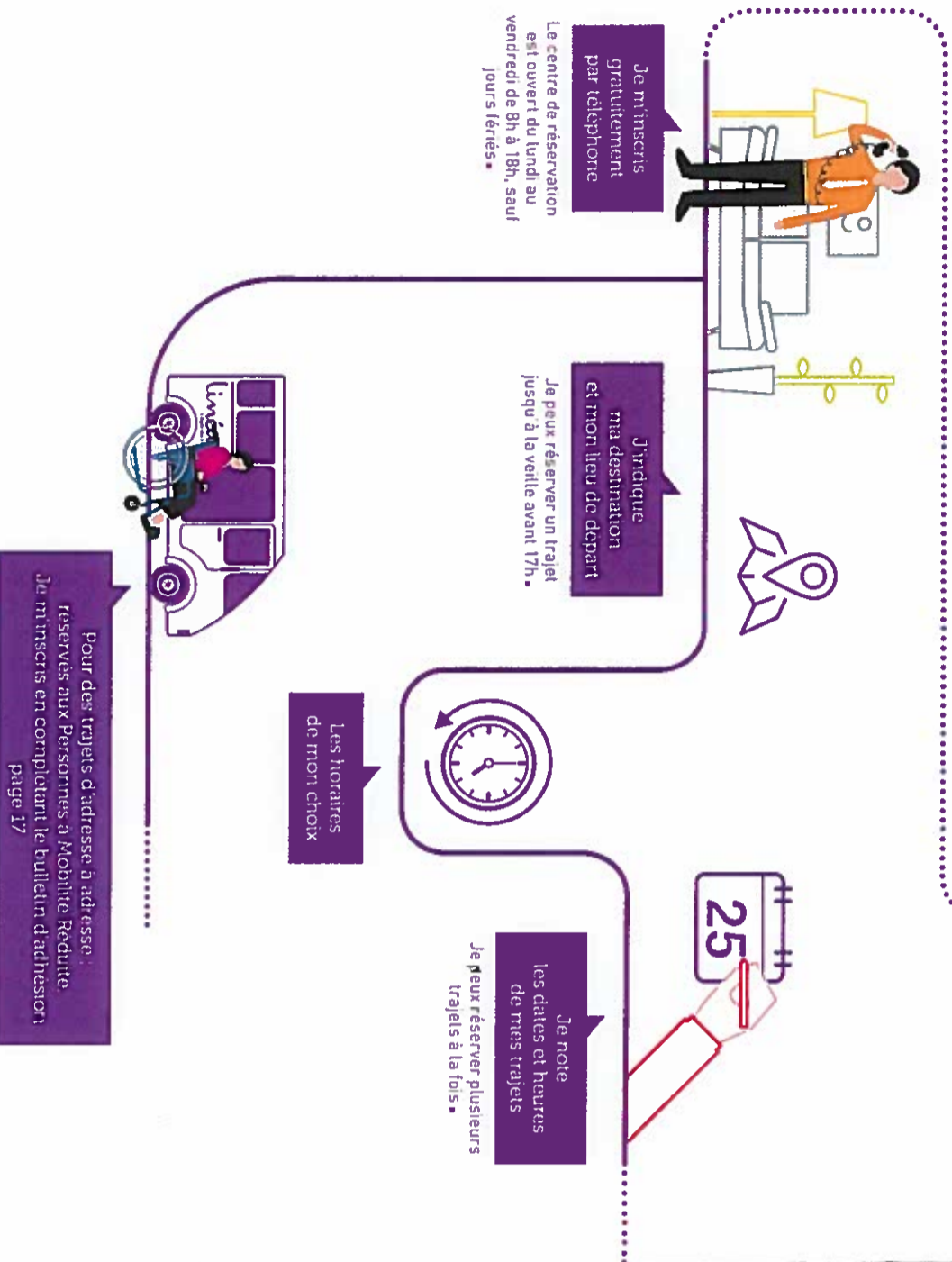


• P.13 •

JE RÉSERVE MES TRAJETS

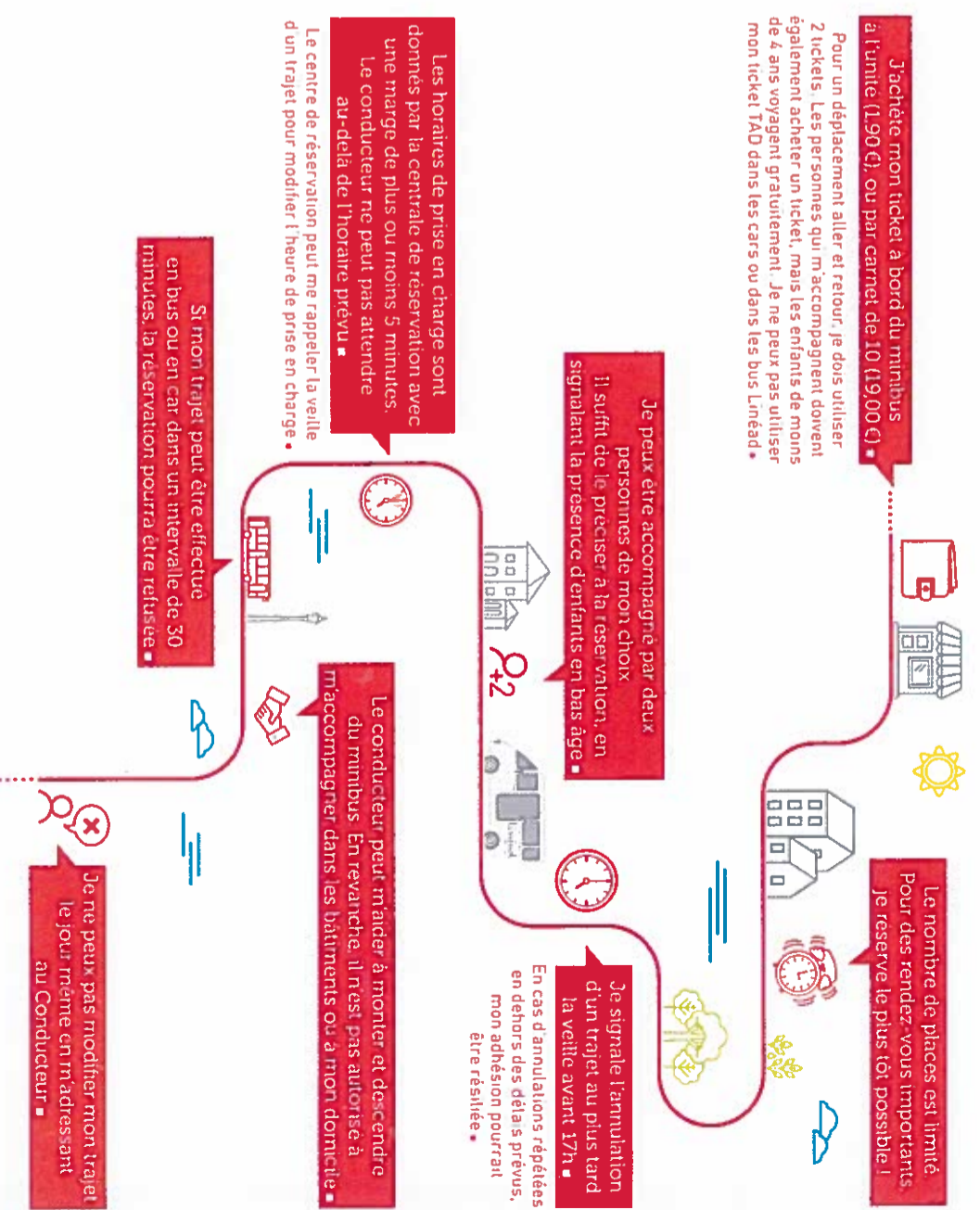
J'APPELLE AU N° Cristal 0970 820 621

APPEL NON SURTAXE



JE SUIS LES CONSEILS

POUR BIEN VOYAGER avec le TAD



POUR SE DÉPLACER DANS L'AGGLO

il y a aussi...



Trouver un itinéraire partant en Région Centre-Val de Loire. Découvrez le site de recherches d'itinéraires et d'horaires jymalin.fr



L'AUTOCAR



- 1 6 8 24 25
- 26 28 29 87 88 140

Pour en savoir +

- remi-centrevaldeleire.fr
- transports.normandie.fr
- dreux-agglomeration.fr

LE COVOITURAGE



Une pratique simple, économique et en faveur du développement durable.

Pour en savoir +

- covoiturage.eurélien.fr
- idvroom.com
- covoiturage27.net

JE COMPLÈTE MA DEMANDE D'ADHÉSION

POUR RÉSERVER DES TRAJETS

d'adresse à adresse

Ce formulaire d'inscription est destiné aux Personnes à Mobilité Réduite pour bénéficier de trajets du domicile vers une adresse au choix.

Je joins à ma demande :

- une copie de ma Carte d'invalidité ou de l'Attestation de classement A, G, G, I, R, 1 à 5.
- l'attestation complétée par mon médecin traitant (voir au verso).



Si nécessaire, indiquez le représentant légal de l'adhérent, à contacter en cas de besoin :

Prénom :

Nom :



Je certifie l'exactitude des informations fournies et j'accepte les conditions générales du service.

Nous sommes le :

Signature :

ET HOP ! EXPÉDIEZ LE TOUT A...

Vous pourrez réserver vos premiers trajets 7 jours après la date d'envoi du dossier d'adhésion (hors problème d'acheminement postal ou dossier incomplet).

Agence Linéad
Gare routière, place de la gare
28100 Dreux



ATTESTATION DU MÉDECIN TRAITANT

POUR DES TRAJETS d'adresse à adresse

Linéad propose un service de transport à la demande (TAD) accessible aux Personnes à Mobilité Réduite qui ne peuvent pas emprunter les lignes régulières. Cette attestation permet de confirmer la nécessité de transports d'adresse à adresse, à bord d'un minibus adapté ; elle doit être complétée et signée par le médecin traitant du demandeur au regard de sa situation médicale.

Compte tenu de la situation médicale du demandeur, je certifie qu'un transport d'adresse à adresse en minibus adapté est nécessaire.	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur doit-il être obligatoirement accompagné dans ses déplacements ? Les conducteurs Linéad ne peuvent en aucun cas accompagner les personnes dans les lieux de destination y compris le domicile.	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il en fauteuil roulant manuel ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il en fauteuil roulant électrique ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il avec des cannes d'appui ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur a-t-il des troubles de l'audition ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur a-t-il des troubles de la vision ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il avec un chien guide ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Y a-t-il d'autres choses à savoir pour bien organiser les transports ?
Une pas mentionner d'information à caractère médical confidentiel

Signature et cachet
du médecin traitant du demandeur :

Nous sommes le :

CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

AU 1^{ER} JANVIER 2018

DESCRIPTION DU SERVICE

Le Transport à la Demande Linéad (TAD) est un service disponible sur les communes de l'Agglo du Pays de Dreux.
Le service est accessible sur réservation préalable. Le transport est assuré à partir de points d'arrêts. Pour les Personnes à Mobilité Réduite, le transport est assuré d'adresse à adresse.
Le service fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés). Les trajets ont lieu à des horaires prédéfinis.

CONDITIONS D'ADHÉSION

L'accès au service est soumis à une adhésion préalable, sur simple appel téléphonique auprès de la centrale de réservation. Cette adhésion est gratuite et sans limite de durée.
Pour les Personnes à Mobilité Réduite, le demandeur doit adresser à Keolis Dreux le formulaire d'adhésion complété avec :
• une copie de la Carte d'Invalidité ou de l'attestation de classement A.G.I.R. 1 à 5.

• L'attestation complétée par le médecin traitant.
Le demandeur pourra réserver des déplacements au plus tôt 7 jours ouvrés après la date d'envoi du dossier d'adhésion (hors problème d'acheminement postal ou dossier incomplet).
En l'absence de réservation pendant un an, l'adhésion est automatiquement résiliée. Dans ce cas une nouvelle demande doit être effectuée dans les mêmes conditions qu'une première inscription.
L'adhésion est tenue d'informer Keolis Dreux des changements de ses coordonnées.
Keolis Dreux décline toute responsabilité pour les adhérents ayant une obligation d'accompagnement spécifiée par leur médecin traitant.

RÉSERVATIONS

Chaque déplacement doit être préalablement réservé auprès d'une centrale téléphonique.
La réservation est possible du lundi au vendredi,

AU 1^{ER} JANVIER 2018

de 14 jours à la veille du déplacement souhaité avant 17h00 (pour un déplacement le lundi, la réservation doit intervenir au plus tard le vendredi avant 17h00 ; dans le cas d'un transport suivant un jour férié, la réservation doit être effectuée le dernier jour ouvré avant le jour férié).
Le client doit indiquer, la date de son déplacement, son arrêt ou son adresse de départ et d'arrivée, son heure de départ et d'arrivée souhaitée, le nombre de personnes accompagnantes (maximum deux).
En appelant la centrale de réservation, il est possible de réserver plusieurs trajets en une seule fois.

La présence d'enfants en bas âge doit être signalée à la réservation.
Toute annulation doit être signalée au plus tard la veille du déplacement avant 17h00.
Les horaires de prise en charge peuvent être modifiés en cas de groupage. Dans ce cas, la centrale de réservation confirme l'horaire définitif par téléphone, au plus tard la veille du déplacement.
Les réservations sont acceptées dans la limite des capacités du service.

DÉROULEMENT DU TRAJET

L'adhésion est tenue de se présenter au point d'arrêt ou à l'adresse 5 minutes avant l'heure confirmée par la centrale de réservation. Le conducteur ne pourra attendre au-delà de l'horaire défini.
Le conducteur peut aider les clients à accéder au véhicule, mais il n'est pas autorisé à accompagner les personnes dans les bâtiments ou à répondre à toute autre demande, quel qu'en soit le motif.
Keolis Dreux est seul responsable de l'élaboration des itinéraires. La réservation ne peut en aucun cas être modifiée le jour du déplacement (horaire ou itinéraire).

TITRE DE TRANSPORT

Le service est accessible avec des titres spécifiques aux tarifs et conditions en vigueur de la grille tarifaire Linéad.
Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement.

Les tickets TAD ne permettent pas les correspondances avec les autres lignes du réseau Linéad.

Les titres de transport sont vendus à bord des véhicules ou à l'Agence Linéad.
Tout déplacement doit être acquitté dès la montée dans le véhicule.

Le client doit conserver son titre de transport valide pendant tout le trajet.
Tout accompagnateur doit s'acquitter d'un titre de transport au tarif en vigueur.

Toute fraude constatée est passible des indemnités forfaitaires prévues par le Règlement d'Exploitation Linéad.
Aucun remboursement du titre de transport ne peut être accepté, quel que soit le motif invoqué.

RÉSULTATION DE L'ADHÉSION

L'adhésion peut être résiliée à l'initiative de Keolis Dreux, pour un des motifs suivants :
• en cas de fraude constatée,
• en cas de trois annulations hors délais ou de non-présentation à l'heure de réservation,• en cas de non-respect des dispositions du Règlement d'Exploitation.

Keolis Dreux se réserve le droit de réviser toute nouvelle adhésion à un client ayant fait l'objet d'une résiliation.

DISPOSITIONS DIVERSES

Toute correspondance doit être adressée à Keolis Dreux, 6 rue Jean-Louis Chanoune, 28100 Dreux.
Les données nécessaires à l'adhésion sont obligatoires pour la gestion du dossier.

Elles sont destinées exclusivement à Keolis Dreux. Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/1978, vous disposez du droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en contactant par courrier : Keolis Dreux, 6 rue Jean-Louis Chanoune, 28100 Dreux.